

# LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE



\*Numéro gratuit

## Un seul numéro pour les services de la Solidarité et la MDPH\* pour toutes vos questions

- Handicap
- Aides aux personnes âgées
- Situation budgétaire
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Logement
- Soutien aux parents
- Petite enfance
- Adoption



Des chargés d'accueil vous répondent :  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h



Pour nous écrire, une seule adresse :  
Département de l'Ain  
Direction générale adjointe de la Solidarité  
13 avenue de la Victoire BP 50415  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



Retrouvez le centre départemental de la  
Solidarité près de chez vous :  
[www.ain.fr/services-sociaux](http://www.ain.fr/services-sociaux)

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département